



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination

Question au Gouvernement n° 4259

Texte de la question

VACCINATION

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni. Il y a dans notre groupe des députés qui croient en la recherche et en la science, qui considèrent que la vaccination est une des plus formidables avancées pour l'humanité (*Applaudissements sur de nombreux bancs*) car elle a sauvé des centaines de millions de vies au cours de son histoire, des députés qui ne supportent plus la déchéance de rationalité alimentée par des complotistes cyniques manipulant les peurs.

Nous avons été horrifiés de voir samedi dans nos rues des pancartes parlant de « passe nazitaire » avec deux « s » écrits façon SS, de voir des étoiles jaunes portées avec écrit dessus « non vacciné ». Faut-il rappeler à ces imbéciles provocateurs que l'étoile jaune était le passeport pour l'extermination dans les chambres à gaz ? Il n'existe pas, hélas, de vaccin contre la bêtise humaine. (*Tous les députés se lèvent et applaudissent.*)

Je veux aussi adresser mon soutien aux collègues menacés de mort ces derniers jours. Je le redis, qu'une députée (« *Elle est où ?* » *sur plusieurs bancs*), enfin non inscrite, appelle à envahir les permanences parlementaires était particulièrement inacceptable et irresponsable. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Cependant, dans les manifestations de samedi, la très grande majorité des participants était composée d'hommes et de femmes modérés et pacifiques qui exprimaient sincèrement doutes, inquiétudes ou refus. Il faut absolument les entendre et, si possible, les convaincre.

La vaccination n'est pas qu'un acte individuel, c'est un geste de solidarité. La seule solution pour se libérer de ce maudit virus, c'est la vaccination, c'est l'immunité par le vaccin, non l'immunité façon Koh-Lanta pour uniquement se protéger soi-même mais l'immunité collective obtenue grâce à chacun d'entre nous. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*) Pour cela, il faut convaincre et pas seulement contraindre. On ne peut pas seulement contraindre d'en haut, on doit aussi et surtout convaincre d'en bas, en s'appuyant davantage sur les élus locaux et les praticiens de terrain. Monsieur le Premier ministre, cet enjeu est aussi ma question : mieux convaincre pour moins contraindre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LT, LaREM, Dem et Agis ens.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. J'ai été, comme vous, particulièrement choqué des menaces proférées à l'encontre de plusieurs représentants de la nation, parfois jusque dans leur domicile. Ayant moi-même été député à des périodes de turbulences sociales et sociétales, je sais ce que c'est que de porter l'écharpe tricolore, d'avoir été légitimement élu par la volonté du peuple et d'être menacé dans l'exercice de son

mandat. Je connais aussi le courage des membres de la représentation nationale, capables de porter haut leurs idées, quelles qu'elles soient, sans se laisser intimider.

C'est la raison pour laquelle j'aborde avec confiance le débat que nous allons poursuivre cet après-midi en commission des lois et ouvrir demain dans l'hémicycle sur le projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire, un texte important. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem, LT et Agir ens.)*

Revenons quelques instants sur l'histoire de la vaccination dans notre pays. C'est en 1902 que le vaccin contre la variole a été rendu obligatoire. Cette maladie était alors l'une des premières causes de la mortalité en France et dans le monde. Pierre Waldeck-Rousseau, connu pour ses phrases célèbres, a décidé de rendre obligatoire la vaccination contre cette maladie, décision qui a entraîné un mouvement social.

D'autres vaccins ont été rendus obligatoires au cours des décennies suivantes, en 1934, puis en 1940, au milieu des années 1960 et dans les années 1970 - je pense notamment au vaccin contre la poliomyélite. Dans tous les cas, la décision de rendre la vaccination obligatoire a entraîné des mouvements sociaux. Qu'ils soient de droite ou de gauche - Édith Cresson est, je crois, à l'origine d'un vaccin obligatoire -, les gouvernements et le Parlement ont-ils reculé ? jamais ! Quand il s'agit de protéger les Français, les parlementaires sont là ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem, LT et Agir ens.)*

Ils mettent de côté leur étiquette politique au nom de l'intérêt général. Ils ne sont pas toujours d'accord sur les solutions, et nous débattons prochainement avec les députés de droite et de gauche de différents sujets sur lesquels nous avons des divergences. Mais il arrive aussi que des divergences apparaissent au sein de la majorité ! *(Sourires.)*

À la fin des fins, je suis convaincu que nous parviendrons à un texte équilibré, qui permettra de donner confiance aux Français et les aidera à franchir le pas – un pas parfois très petit – de la vaccination, en prenant une décision courageuse pour se protéger eux-mêmes et pour protéger les autres. Face à l'individualisme, nous faisons le choix de la responsabilité collective ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, Dem, LT et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4259

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juillet 2021](#)